

## Livre Iles Sentinelles – NAUSICAA Témoignage de Jean Wiener - Haïti

### *Haïti : une survie difficile*

Haïti, 12 janvier 2010 : l'île est secouée par un séisme de magnitude 7. L'impact est dramatique : 220 000 personnes sont tuées, 300 000 sont blessées, une grande partie des bâtiments de la ville de Port-au-Prince est à terre et l'économie très fragile de l'état haïtien est en miettes. Comment se relever après un tel cataclysme ? Les Haïtiens doivent enterrer leurs morts, soigner leurs blessés, reconstruire, réorganiser les services publics dont l'approvisionnement en eau potable, organiser la survie de centaines de milliers de personnes qui ont tout perdu dans le désastre. A la suite du séisme, la situation du pays, qui s'était un peu améliorée depuis quelques années, s'est à nouveau dégradée. Les taux de pauvreté sont redevenus proches de ceux de 2001, soit 71 % de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour et 50 % de pauvreté extrême avec un revenu de moins de 1 dollar par jour.

Dans le cadre des activités de relance du pays, un rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ) préconise l'instauration de mesures pour restaurer et améliorer la gestion et la mise en valeur des milieux côtiers fragiles ou particulièrement dégradés. L'objectif est d'une part protéger les côtes, d'autre part conserver les ressources littorales pour permettre aux populations locales de survivre. En Haïti, sur une population d'environ 9 millions, plus de 200 000 personnes vivent de la pêche. La préservation de la mangrove, cette forêt de palétuviers qui pousse le long des côtes, est une priorité car c'est là que viennent se reproduire de nombreux poissons et crustacés. Avec sa disparition, c'est toute la filière pêche qui est menacée. La mangrove joue aussi le rôle d'une barrière naturelle limitant l'érosion en absorbant 70 à 90 % de la force des vagues ! Mais les arbres ont été coupés car leur bois très dur sert non seulement de matériaux de construction, mais surtout à fabriquer du charbon de bois dans ce pays où le couvert forestier a pratiquement disparu. Les forêts occupent désormais moins de 2% du territoire...



La FoProBiM, Fondation pour la Protection de la Biodiversité Marine, est la seule association à but non lucratif haïtienne dédiée à la préservation de l'environnement marin. Elle a été créée par Jean Wiener, haïtien, biologiste marin formé aux Etats-Unis, qui travaille depuis vingt ans à la sauvegarde de l'océan dans son pays d'origine. « Le tremblement de terre de 2010 a surtout touché les villes, mais les programmes de protection de l'environnement ont pu continuer, » explique Jean, « c'est très important, car c'est le milieu naturel qui fournit aux

populations rurales leurs moyens de subsistance. D'autant plus que de nombreux citoyens ayant tout perdu dans la catastrophe gagnent les campagnes pour survivre, augmentant ainsi la pression sur les ressources. » En effet, selon le rapport préparé par le gouvernement haïtien rendant compte de la catastrophe, 500 000 personnes ont quitté les zones sinistrées pour se réfugier dans le reste du pays. Pour le gouvernement, il est nécessaire d' « inscrire systématiquement les aspects environnementaux dans toutes les décisions liées au processus de redressement et de développement et de réduire la vulnérabilité environnementale en particulier à travers la gestion intégrée des bassins versants, des zones côtières et marines. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Haïti : Résumé du PDNA du tremblement de terre - Evaluation sectorielle des dommages, des pertes et des besoins - La catastrophe et ses impacts - Préparé par le Gouvernement de la République d'Haïti avec l'appui de la Communauté Internationale – 2010

Ainsi, le projet de reboisement de la mangrove entrepris par la FoProBiM a pu se mettre en place. Des pieds de palétuviers vont être implantés sur les sites impactés par le séisme sur une superficie de l'ordre de 5 hectares. Ils proviennent d'une pépinière dans laquelle poussent aussi des espèces de substitution comme le bambou pouvant servir à la fabrication de charbon de bois, ou encore des arbres fruitiers comme le manguier, la papayer, l'oranger, le pamplemoussier, l'ananas... En effet, les populations locales haïtiens accepteront de ne plus couper les palétuviers à condition d'obtenir des alternatives économiques durables. Le développement de la production de miel menée notamment auprès des anciens exploitants de la mangrove (installation de ruches, formation au métier d'apiculteur) en est un exemple. Un autre volet du programme prévoit le nettoyage de la zone littorale et de l'ancienne mangrove dégradée, ce qui permettra de recycler les milliers de contenants plastiques abandonnés. Ils seront réutilisés comme contenants dans la pépinière.

« Ce sont les villageois qui participent au programme de reboisement, » explique Jean Wiener. « 50 000 pieds de palétuviers ont déjà été replantés. Les habitants des villages surveillent le bétail, qui a tendance à brouter les jeunes pousses. Au cours de la Journée Mondiale des Océans, le 8 juin 2011, avec 150 bénévoles, nous avons pu planter 3 000 arbres de mangrove provenant des pépinières, et nettoyer près de 450 kg de débris sur une section de seulement 100 mètres de plage, ce qui constitue une quantité alarmante de déchets. »

La FoProBiM travaille sur un programme de sensibilisation et d'éducation scolaire au milieu marin qui reçu l'appui du PNUE en Haïti. Du matériel éducatif mis au point en Guadeloupe sera adapté pour Haïti et la mallette pédagogique « Ti forestié » sera distribuée à 500 enfants. « Notre devise c'est : ne jamais imposer, toujours proposer, » poursuit Jean, « comme dans tous les pays en voie de développement, il est en effet difficile pour les Haïtiens de la campagne de raisonner à long terme, car ils ont très peu de ressources et ont donc absolument besoin de ce bois. Il faut donc mener en parallèle de ce programme de reboisement des actions de sensibilisation, en particulier auprès des enfants. Nous tentons de leur faire comprendre l'importance de la mangrove pour leur sécurité et leur avenir. Pour répondre à l'urgence des besoins, nous proposons aux villageois d'autres sources de revenus avec la production de miel par exemple. »

Plusieurs financements provenant notamment du Centre d'activités régional pour les espèces et les espaces spécialement protégés de la Caraïbe (le CAR-SPAW, hébergé par le parc national de Guadeloupe, le Fond de Coopération Régional, la Fondation Natures et Découvertes, la Fondation Lemarchand, la Conservatoire Botanique des Antilles Françaises, Apigua, Mon Ecole Ma Baleine, le Whitley Fund for Nature,) et de fondations privées ont permis de mettre ces actions en place.



